

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

\_\_\_\_\_

Conseillers en exercice : 65

Date de Publicité : 28/01/20

Reçu en Préfecture le : 31/01/20

CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 27 janvier 2020 D-2020/11

Aujourd'hui 27 janvier 2020, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

### Monsieur Nicolas FLORIAN - Maire

### **Etaient Présents:**

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Delphine JAMET, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Joël SOLARI, Madame Elizabeth TOUTON, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARCH, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENOU, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia ROY, Madame Cécile MIGLIORE, Monsieur Gérald CARMONA, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Chantal FRATTI, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Nicolas GUENRO, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Madame Catherine BOUILHET, Monsieur François JAY,

### Excusés:

Madame Anne WALRYCK, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Monsieur Olivier DOXARAN, Monsieur Vincent FELTESSE

# CAPC musée d'art contemporain. Prolongation de l'exposition "Histoire de l'art cherche personnages". Avenant. Autorisation. Signature.

Monsieur Fabien ROBERT, Conseiller municipal, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la saison culturelle *Liberté! Bordeaux 2019*, le CAPC s'est associé à la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image (CIBDI) d'Angoulême et son musée, ainsi qu'à la Fondation Gandur pour l'Art de Genève, afin de concevoir une ambitieuse exposition collective autour de la figuration narrative, de la bande dessinée et de l'art contemporain, en puisant (mais sans s'y limiter) dans leurs fonds respectifs.

Par délibération D 2019/52 du Conseil municipal en date du 25 mars 2019 vous aviez autorisé la signature de la convention liant les trois parties précitées. Elle prévoyait que l'exposition devait prendre fin le 2 février 2020.

Devant le succès obtenu, il a été convenu entre les parties de la prolonger jusqu'au 22 mars 2020.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant de prolongation de l'exposition telle que décrite cidessus.

### ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 27 janvier 2020

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Fabien ROBERT

### Avenant au contrat de prêt et d'exposition *Histoire de l'art cherche personnages...*

Entre

#### La Ville de Bordeaux

représentée par Monsieur Nicolas Florian, Maire de la Ville de Bordeaux, habilité aux fins des présentes par délibération

Ci-après dénommée « CAPC musée d'art contemporain de Bordeaux » ou « Emprunteur ».

D'une part.

Εt

<u>La Fondation Gandur pour l'Art,</u> rue Michel-Servet 12, CH-1206 Genève représentée par Monsieur Jean Claude GANDUR, Président, et Mme Carolina CAMPEAS TALABARDON, Vice-Présidente

Ci-après dénommée « FGA » ou « Prêteur »

<u>Et</u>

<u>La Cité internationale de la bande dessinée et de l'image (CIBDI) d'Angoulême</u>, Etablissement public de coopération culturelle et commerciale dont le siège est sis au 121, rue de Bordeaux à Angoulême (16023)

représentée par Monsieur Pierre Lungheretti, Directeur Général

Ci-après dénommée « la Cité» ou « Prêteur »

D'autre part

Ensemble ci-après dénommées les « Parties »

Vu la délibération D 2019/52 du Conseil municipal en date du 25 Mars 2019, reçue en en préfecture le 26 Mars 2019.

Il a été convenu ce qui suit

Article 1

Les parties conviennent de prolonger l'exposition Histoire de l'art cherche personnages jusqu'au 22 mars 2020.

### Ainsi:

- l'article 1 est modifié comme suit : au 22 mars 2020 (en lieu et place du 2 février 2020)
- l'article 2-1 est modifié comme suit : débutera au plus tôt le 13 mai 2019 et se terminera au plus tard le 22 avril 2020 (en lieu et place de « débutera au plus tôt le 13 mai 2019 et se terminera au plus tard le 3 mars 2020 »).

- l'article 2-2 est modifié comme suit : débutera au plus tôt le 13 mai 2019 et se terminera au plus tard le 22 avril 2020 (en lieu et place de « débutera au plus tôt le 13 mai 2019 et se terminera au plus tard le 3 mars 2020 »).

Article 2

Les autres dispositions restent sans changement

Fait en 3 exemplaires originaux,

A Bordeaux le

Signature du Prêteur Fondation Gandur pour l'Art, Genève Monsieur Jean Claude Gandur Signature pour la Ville de Bordeaux - CAPC musée d'art contemporain

Monsieur Fabien Robert

1er adjoint au Maire de Bordeaux

en charge de la Culture, du Patrimoine, de l'administration générale, de l'enseignement supérieur, de la recherche et du quartier Nansouty / Saint-Genès

Vice-Président de Bordeaux Métropole

Signature du Prêteur Cité internationale de la bande dessinée et de l'image, Angoulême

Monsieur Pierre Lungheretti Directeur Général